



AVAP de Melun  
**PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR  
 DES SECTEURS URBAINES**

- Périmètre de l'AVAP
- Bâtiment protégé au titre des Monuments Historiques
- Bât d'intérêt architectural ou urbain à conserver et à restaurer
- Rue où le pan de bois apparent en façade pourra être autorisé
- Mur de clôture à conserver et à restaurer
- Axes de composition des casernes
  
- ESPACES PUBLICS :**
- Espaces publics à requalifier
- Espaces publics à préserver
  
- ESPACES LIBRES A CONSERVER :**
- Jardins en coeur d'îlot
- Jardins d'intérêt
- Jardins privés de l'Avenue Thiers
- Jardins privés de l'Almont
- Parcs et Jardins publics
- Arbres remarquables